

son voisin : si le défendeur refuse de faire cette démolition, le demandeur pourra obtenir de la faire faire aux dépens de celui qui est condamné.

A suivre.

EMILE JOSEPH.

LA VINOTHERAPIE

1.—EXPOSÉ PRÉLIMINAIRES

Lorsqu'on pénètre dans l'étude de la plupart des connaissances humaines, on est frappé d'un double phénomène qui, au premier abord, paraît se contredire lui-même. C'est ainsi que nous sommes frappés par le spectacle des étonnants progrès de ces cent dernières années qui ont transformé toutes les sciences, et qui souvent même paraissent nous en avoir révélé de nouvelles ; et c'est ainsi, chose singulière, qu'une connaissance plus approfondie de l'antiquité nous démontre chaque jour que les anciens possédaient une partie des connaissances dont nous sommes si fiers aujourd'hui.

Ne disait-on pas hier, par exemple, que les Egyptiens se servaient de la pâte à papier et fabriquaient du carton doré ? Encore un pas, et un savant égyptologue nous démontrera que l'usage des confetti était populaire dans l'empire des Pharaons.

Dans cet ordre d'idées il n'est pas difficile de se convaincre que l'usage du vin dans la thérapeutique remonte à la plus haute antiquité. Les Grecs qui ne furent eux-mêmes que les continuateurs des Carthaginois, usaient dans la vinification même de diverses pratiques dont quelques-unes sont encore en usage. Certaines de ces pratiques étaient destinées à tuer les ferments, à empêcher les maladies ; les autres avaient pour but d'augmenter les qualités thérapeutiques naturelles du vin.

De nos jours, un grand nombre de médecins se sont occupés de la vigne et de ses produits. Le Dr Guyot est devenu le grand maître de la viticulture moderne en publiant son traité de vinification ; le Dr Bouchardat, un Bourguignon, qui ne pouvait manquer à ses origines, a exalté les mérites et les qualités thérapeutiques des vins ; puis les Drs Barthez, Arthaud, Germain Sée, Jules Simon, Hayem, etc., ont repris ces grandes traditions, ont rendu aux vins la place qu'ils devaient légitimement occuper dans les pré-occupations de la science médicale.

Mais ces efforts isolés et intermittents sont restés insuffisants pour amener la vulgarisation de l'emploi judicieux des vins au point de vue thérapeutique.

Dejernon en a donné la raison en 1880 dans son livre sur la vigne en Algérie : il écrivait : " La médecine n'a pas fait entrer plus largement les vins ordinaires dans la thérapeutique parce que les éléments d'appréciation lui ont le plus souvent fait défaut ? Il manque encore à nos savants docteurs une étude approfondie des différents caractères de nos vins, et surtout un classement préparatoire permettant de les ordonner suivant le cas et les tempéraments."

Pour être juste, on pourrait répondre au savant professeur d'agriculture, dont les ouvrages sur la viticulture algérienne ont rendu tant de services à la colonie, que l'étude de cette question avait été forcément interrompue depuis une trentaine d'années, à la suite des nombreuses maladies qui avaient assailli la vigne.

Dans ces derniers temps l'application des nouvelles théories scientifiques a fait faire à la viticulture des progrès considérables. Et grâce à la vulgarisation de tous les procédés, on peut commencer le classement si justement souhaité par Dejernon.

L'homme qui a le plus fait dans cet ordre d'idées, dans ces dernières années, est certainement M. Gaillardon, propriétaire dans le Méconnais et en Algérie, et auteur d'un " Manuel du vigneron algérien," dont j'ai eu souvent l'occasion de faire l'éloge, et qui a été le guide le plus sûr des colons. Je ne ferai donc moi-même ici que reprendre, étendre et vulgariser ses idées, qui me paraissent justes entre toutes.

Aussi bien, j'ai là sous les yeux quelques lignes d'un petit journal qu'il me paraît bon de citer, parce qu'elles résument clairement les aspirations de M. Gaillardon, que je veux moi-même développer ici.

" Mais l'expérience est venue vite chez nos vignerons, et les vignes greffées en prenant de l'âge ont enfin donné des produits plus complets, plus homogènes, sur lesquels des hommes expérimentés ont fait des analyses multiples et répétées. Tous ces résultats ont été recueillis et comparés par un œnologue distingué, notre ami B. Gaillardon, qui est allé ensuite les contrôler sur place dans les principaux vignobles de France, d'Algérie, d'Espagne, de Grèce. L'ensemble de ces travaux permet à M. Gaillardon de présenter aujourd'hui au Corps mé-

dical une série assez complète de vins, de natures et de caractères très différents, dont chaque type, analysé, étudié avec soin, se compose d'éléments déterminés, dont l'ensemble est " susceptible de combattre avec efficacité certaines maladies organiques constitutionnelles ou accidentelles."

La série I comprend les " vins blancs," diurétique indispensables dans les maladies des reins et de la vessie. — Ils viennent en partie du pays Nantais, de l'Anjou, de l'Entre-deux-Mers et du Sahel d'Alger.

La série II se compose de cuvées choisies parmi les " vins blancs " peu acidulés récoltés dans les Graves, le Méconnais, puis dans les environs de Blidah, de Médéah, etc. — Ces qualités sont employées dans les affections de l'estomac : dyspepsie, dilatation, gastralgie, etc.

Dans les IIIe et IVe séries, on trouve les " vins rouges secs," toniques généreux et parfois ferrugineux réservés aux personnes anémiques ou affaiblies ; ils viennent des côtes du Rhône, de la Dordogne, du Libournais, de Cheragas, etc.

La Ve série comprend les vins plus légers et plus frais de Chinon, du Beaujolais, excellents pour les estomacs paresseux et surtout contre les affections du foie.

La VIe série comprend les " vins vieux du Médoc et du bas Médoc," si précieux à cause de leur délicatesse et surtout par l'absence absolue d'acidité.

Puis viennent les " vins blancs mousseux " de la Touraine, de la Bourgogne, de l'Algérie ; leurs mérites consistent dans des qualités très stimulantes, dont l'effet est d'augmenter le degré de résistance, d'activer les digestions, d'arrêter les nausées, les vomissements ; ils sont encore conseillés dans les dilatations de l'estomac.

Une série comprend les vins de Muscat, d'Alicante, de Grenache, de Banyuls, de Porto, de Xérès, de Malaga, déjà employés par les médecins à cause de leur " haut degré alcoolique " et de leurs qualités stimulantes, toniques et stomachiques.

Cette première excursion dans les vignobles français et étrangers montre déjà les ressources immenses dont la thérapeutique peut disposer malgré les désastres causés par le phylloxera, désastres en partie réparés.

On ne saurait trop l'affirmer et le répéter bien haut, la reconstitution de nos vignobles s'est faite en général dans les meilleures conditions ; celle du Bordelais est particulièrement remarquable, grâce au choix